# Saint-Orens de Gameville

### COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 13 avril 2021

Sans public avec retransmission

Approbation du procès-verbal de séance sans public avec retransmission de Conseil Municipal du 9 mars 2021 – Adopté à l'unanimité

Compte-rendu des décisions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

#### **DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

- 1. Installation d'un conseiller municipal Non soumise au vote
- 2. Fixation du nombre d'adjoints au Maire Adoptée à l'unanimité
- 3. Election d'un adjoint au Maire
  - Pour: 26
  - Nul ou blancs: 7
  - Majorité absolue : 17

Monsieur Jean-Pierre GODFROY ayant obtenu la majorité absolue, il est élu Premier Adjoint au Maire

4. Fixation des indemnités de fonction des conseillers municipaux - Adoptée à l'unanimité

#### **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 5. Modification du tableau des emplois permanents de la Ville Adoptée à l'unanimité
- 6. Création d'un emploi non permanent Contrat de projet en faveur de l'inclusion numérique Adoptée à l'unanimité
- 7. Approbation d'une convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Mairie de Toulouse auprès de la Ville de Saint-Orens Adoptée à l'unanimité

## DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET DE LA STRATEGIE BUDGETAIRE

- 8. Compte de gestion 2020 Adoptée à l'unanimité (Abstentions : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD / ARTERO / ARADJ)
- 9. Compte administratif 2020 Adoptée à l'unanimité (Abstentions : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD / ARTERO / ARADJ)
- 10. Affectation des résultats 2020 au budget 2021 Adoptée à l'unanimité (Abstentions : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD / ARTERO / ARADJ)
- 11. Fiscalité directe Vote des taux d'imposition 2021 Adoptée à la majorité (Contre : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD / ARTERO / ARADJ)
- 12. Approbation du rapport de la C.L.E.T.C. du 16 février 2021 et des attributions de compensation 2021 Adoptée à la majorité (Contre : ARTERO / ARADJ. Abstentions : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)
- 13. Budget primitif 2021 Adoptée à la majorité (Contre : ARTERO / ARADJ. Abstentions : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD)
- 14. Constitution de provisions Adoptée à l'unanimité (Abstentions : BAREILLE / DELPIT / LUMEAU-PRECEPTIS / GIVAJA / VERGNAUD / ARTERO / ARADJ)
- 15. Participation financière de la Ville à la gestion des équipements intercommunaux des « 4 Co » Adoptée à l'unanimité

# DIRECTION DES ACHATS, DE LA PERFORMANCE ET DU CONTROLE DE GESTION

16. Taxe locale sur la publicité extérieure – Tarifs 2022 – Adoptée à l'unanimité

### **DIRECTION DE L'EDUCATION**

- 17. Approbation de la convention d'objectifs et de financement pour la prestation « Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants » Adoptée à l'unanimité
- 18. Renouvellement de la convention entre Saint-Orens et Toulouse pour la scolarisation des élèves toulousains Adoptée à l'unanimité

## DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 19. Avenant au contrat de prêt à usage avec Madame BARTHERE Adoptée à l'unanimité
- 20. Cession d'une parcelle située rue de Nazan à Saint-Orens Adoptée à l'unanimité
- 21. Participation aux frais d'installation d'enseignes en Cœur de Ville Adoptée à l'unanimité
- 22. Adhésion à la SPL ARAC Agence régionale de l'Aménagement et de la Construction Occitanie *Adoptée* à l'unanimité (Abstentions : ARTERO / ARADJ)

Affiché le 1 4 AVR. 2021

Madame le Maire de Saint-Orens,

Dominique FAURE